

## REGLEMENT CONCOURS PHOTO NORME/HORS-NORME

### Article 1 – Présentation du concours

Le TAP organise un concours de photographies ouvert à tous sur le thème « Norme/hors-norme », dans le cadre des Rencontres Michel Foucault. Le concours est ouvert à partir du lundi 14 juin 2021 au dimanche 19 septembre 2021.

### Article 2 – Déroulement

Le concours se déroule à partir du lundi 14 juin 2021, et jusqu'au dimanche 19 septembre 2021.

Il donnera lieu à une mise en valeur au TAP lors des Rencontres Michel Foucault du lundi 14 au vendredi 19 novembre 2021.

Sur l'ensemble des photographies reçues, 10 seront sélectionnées et feront l'objet d'un agrandissement à la charge de l'organisateur pour la mise en place d'une exposition.

Le jury sélectionnera ces photographies selon l'adéquation du thème, le message que la photographie fait passer ou souhaitent dénoncer, mais aussi l'originalité, la créativité et la qualité technique de la photographie.

Le jury sera composé de lycéens accompagnés de leur enseignant en philosophie et d'une photographe professionnelle.

Lors de l'exposition seront exposés les 10 agrandissements, ainsi que les autres photographies qui auront concourues, sous format numérique.

D'autres lieux pourront être sollicités pour accueillir l'exposition, les participants du concours seront obligatoirement informés.

### Article 3 – Conditions générales de participation

Le concours est ouvert à toute personne, professionnelle ou amateur. La participation à ce concours est gratuite. Elle entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Les membres organisateurs et les membres du jury, ne peuvent pas participer au concours.

Chaque participant pourra déposer au maximum 2 photographies sur le thème « Norme/hors-norme ».

Tout participant devra impérativement retourner par courriel :

- Le bulletin de participation,
- L'annexe 1, formulaire de cession de droits photographiques,
- La ou les photographies
- Eventuellement l'annexe 2, par personne reconnaissable sur la ou les photos proposées.

### Article 4 – Envoi et format des œuvres visuelles

Les formats relatifs aux différents appareils photo doivent être convertis au format tif ou jpeg.

Les photographies numériques doivent être en haute définition, avoir une résolution minimale de 240 ou 300 dpi.

Les fichiers devront être nommés ainsi : nom, prénom du photographe, titre de la photographie (nom\_prénom\_titre).

Une légende de 250 caractères maximum pourra accompagner chaque photographie.

Les photographies ne doivent pas contenir de signature.

#### Pour l'envoi

Les photographies seront à envoyer avec le bulletin de participation par courriel à l'adresse suivante : [concoursphoto@tap-poitiers.com](mailto:concoursphoto@tap-poitiers.com)

Compressez votre image pour l'envoi. Définition conseillée, 2000px de large minimum pour une photo orientée en paysage, ou 2000px de hauteur minimum pour une photo orientée portrait.

Le fichier en haute définition vous sera demandé si votre photographie est choisie pour l'impression.

### Article 5 – droits des tiers

Tout participant atteste sur l'honneur être l'auteur des photographies transmises.

Les photographies représentant des personnes reconnaissables ou des lieux privés devront être accompagnées d'une autorisation signée de la personne concernée ou de celles des parents si cette dernière est mineure (cf. annexe 2).

Toute photographie ne disposant pas de l'autorisation des personnes photographiées ne pourra être acceptée.

#### **Accueil-billetterie**

+33 (0)5 49 39 29 29

6 rue de la Marne

[accueilpublic@tap-poitiers.com](mailto:accueilpublic@tap-poitiers.com)

#### **Administration**

+33 (0)5 49 39 40 00

1 boulevard de Verdun

86000 Poitiers

[tap-poitiers.com](http://tap-poitiers.com)

Siret : 314 558 313 000 24  
Licences E.S. 1-1039752, 2-1039754, 3-1039755

## Article 6 – Utilisation des photos

L'auteur d'une photographie autorise les organisateurs à reproduire et à diffuser son œuvre dans le cadre de la publication des résultats et de la promotion du concours photo sur tout type de support de communication utilisé : affiche, tract, programme, presse, site internet, réseaux sociaux, film promotionnel... (cf annexe 1, cession de droits photographiques).

Le nom de l'auteur, ou son pseudonyme d'artiste, sera stipulé sur chaque visuel utilisé. Cette autorisation est consentie à titre gratuit et ne pourra donner lieu à quelque demande de rémunération de ma part.

En contrepartie de cette autorisation, le TAP s'engage à ne faire aucune utilisation commerciale de ces photos ; ce que les images utilisées ou les mentions accompagnant leur diffusion ne portent en aucun cas atteinte à la réputation, à la dignité ou à la vie privée de l'auteur ; diffuser ces photos ou vidéos dans les circuits conformes à la moralité.

Les organisateurs s'engagent à ne pas transférer ces droits d'exploitation à des tiers et à ne pas faire d'autre utilisation de l'œuvre sans accord préalable de l'auteur.

## Article 7 – Responsabilité

Seront éliminés de la participation au concours :

- Toute photographie et inscription réceptionnées après la date de clôture,
- Tout dossier incomplet,
- Toute photographie non conforme aux données du concours,
- Toute photographie présentant un aspect litigieux (plagiat, utilisation non autorisée de visuels n'appartenant pas au compétiteur, contrefaçon, caractère pornographique, raciste, violent, homophobe...)

Les participants ne pourront pas contester la décision des organisateurs.

## Article 8 – Palmarès

Dix photographies seront mises à l'honneur lors de l'exposition lors des Rencontres Michel Foucault du lundi 14 au vendredi 19 novembre 2021. Les participants ou gagnants du concours ne recevront ni défraiement, paiement ou prix en espèces

Contact : Lucile Le Nicardour – [concoursphoto@tap-poitiers.com](mailto:concoursphoto@tap-poitiers.com)

### Accueil-billetterie

+33 (0)5 49 39 29 29

6 rue de la Marne

[accueilpublic@tap-poitiers.com](mailto:accueilpublic@tap-poitiers.com)

### Administration

+33 (0)5 49 39 40 00

1 boulevard de Verdun

86000 Poitiers

[tap-poitiers.com](http://tap-poitiers.com)

Siret : 314 558 313 000 24

Licences E.S. 1-1039752, 2-1039754, 3-1039755